



Licenciement abusif sans preuves et discrimination

Par **Texte Manquant**, le **27/10/2020** à **11:46**

1/ J'accuse de ne pas avoir fait le nécessaire à mon égard concernant ma santé, qui a bien été expliqué à de nombreuses reprises par mes soins, la médecine du travail, et mon neurologue.

2/ J'accuse de ne pas avoir adapté mes heures de travail via mon temps de trajet de domicile à mon lieu de travail. Comme exemple : commencer à 8h30 ou terminer à 21h30. En prenant en compte 2h de transports aller et retour.

3/ J'accuse un licenciement abusif sans preuve concrète à mon égard : accusation de vol, que je considère de dénonciation calomnieuses. Les accusations m'ont été faites dès mon passage en mi temps thérapeutique. Que dois-je penser à mon tour ?

4/ J'accuse de ne pas m'avoir fait signer le contre rendu lors de mon entretien le Lundi 5 Octobre 2020 à 15h avec M. X

5/ J'accuse de ne pas avoir prit en compte une demande de mutation proche de mon domicile et cela demandé par la médecine du travail.

6/ J'accuse de ne pas avoir fait le nécessaire pour c'est employés et clients le jour d'une mise en garde d'un cas positif Covid19 preuve envoyé par e-mail au directeur. Aucune prise en charge n'a été faite ni exposé au siège social.

Accusations calomnieuses et discrimination contre mon handicap.

Au plaisir de vous lire

Par **amajuris**, le **27/10/2020** à **17:38**

Bonjour,

à la lecture de toutes vos nombreuses accusations qui doivent viser votre employeur, je vous conseille de consulter un avocat spécialisé en droit du travail.

en effet, accuser est relativement facile, prouver ses accusations est plus difficile, seul un avocat ayant votre dossier en mains peut vous aider.

salutations

Par **morobar**, le **28/10/2020** à **08:52**

Bonjour,

Tout le monde n'est pas EMILE ZOLA.

Par **Texte Manquant**, le **28/10/2020** à **10:02**

J'ai pas compris, humour ? Constructif ?

Par **morobar**, le **28/10/2020** à **10:23**

[quote]

J'ai pas compris, humour ?

[/quote]

Hélas

Quant on se la joue "j'accuse" le minimum est de connaître ses classiques.

==

J'Accuse...! est le titre de l'article rédigé par Émile Zola lors de l'affaire Dreyfus et publié dans le journal L'Aurore (13 janvier 1898). L'article est présenté comme une "lettre ouverte au Président de la République" (le président était alors Félix Faure). Au travers d'un véritable pamphlet accusateur, la contestation d'une décision de justice au nom de valeurs universelles, l'écrivain décide de s'exposer publiquement, afin de comparaître aux assises

pour qu'un nouveau ...

==

Par **Texte Manquant**, le **28/10/2020 à 12:24**

Ah.. C'était une blague... . Tu m'excusera je suis Corse, je ne connais pas tous les chefs-d'œuvre des auteurs français et leurs humours. Je me suis arrêté au bonheur des dames, pardonne moi, mon seigneur ! Par contre si tu es venu pourrir ma demande, je t'invite à aller te promener. On se passera de tes commentaires peu constructifs.

Maaaa foi, des gifles se perdent en 2020.

Le mec se justifie en déballant sa science, quelle triste vie.

Une belle journée

Par **amajuris**, le **28/10/2020 à 13:36**

pour les gifles, vous avez raison !!!

Par **morobar**, le **28/10/2020 à 16:58**

[quote]

Le mec se justifie en déballant sa science, quelle triste vie.

[/quote]

Qu'il est doux d'être ainsi traité par un ignorant.

Par **AlainD67**, le **28/10/2020 à 17:01**

Bonjour,

Vous pouvez développer vos "accusations" pour voir de quoi on parle concrètement.